



Solution Point Net

Spécialisée dans le développement logiciels et les bases de données

Audit et Conseil

Développement
et Formation

Base de
données,
modélisation et
conception

Mesure, Analyse
et Statistiques

Formation de votre personnel en informatique et gestion

Disposer d'une équipe formée dans l'utilisation des outils de bureautique et de gestion : c'est améliorer votre efficacité quotidienne. Solution Point Net vous propose des formations adaptées à vos besoins et en fonction des compétences de votre personnel.

Description de nos services :

1ère étape : analyse de vos besoins

- Recensement de vos besoins à l'aide d'un livret de compétences concis et exhaustif
- Définition des besoins de formation
- Analyse des logiciels utilisés dans votre entreprise (Microsoft, OpenOffice, SAGE, CIEL, etc.)

2ème étape : élaboration du contenu et planification

- Recensement des objectifs et des compétences à mettre en œuvre
- Mise en place d'un programme de formation en fonction des compétences de l'apprenant
- Planification des formations selon un calendrier adapté et prenant en compte vos contraintes

3ème étape : mise en œuvre

- Formation en groupe ou individualisée
- Cours à difficultés progressives accompagnés d'évaluation
- Supports de cours : plaquettes et exercices
- Mise à disposition d'une salle équipée avec des ordinateurs récents et d'un vidéoprojecteur

4ème étape : suivi et évaluation

- Un professionnel à votre écoute à chaque étape
- Un suivi des performances sous formes de tests ou en condition réelle
- Une évaluation finale des progrès réalisés
- La liste des nouvelles compétences acquises
- La remise d'une attestation de formation

Le Droit Individuel à la Formation – DIF

Le Droit Individuel à la Formation permet à vos salariés de bénéficier de formations professionnelles leur permettant d'acquérir et de développer de nouvelles compétences. Solution Point Net vous propose un large panel de formation dans le domaine de l'informatique et de la gestion.

Les contenus :

Logiciels de bureautique :

- ✓ Word
- ✓ Excel
- ✓ PowerPoint
- ✓ Open Office

Systèmes d'informations et bases de données :

- ✓ Méthode Merise
- ✓ Access
- ✓ MySQL
- ✓ Oracle

Langages de programmation :

- ✓ PHP
- ✓ Python
- ✓ Java
- ✓ Delphi

Logiciels de gestion :

- ✓ EBP : gestion commerciale, comptabilité et paye
- ✓ CIEL : gestion commerciale, comptabilité et paye
- ✓ SAARI : gestion commerciale, comptabilité et paye

La prise en charge :

1^{er} Cas : la formation est suivie en dehors du temps de travail

C'est le cas le plus classique puisqu'il s'agit de celui prévu par la loi :

- Les frais de formation sont à la charge de l'employeur mais peuvent être imputés sur le plan de formation de l'entreprise. Par conséquent, ils peuvent être pris en charge par votre Organisme Paritaire Collecteur Agréé de vos contributions obligatoires au titre de la formation continue ;
- Le salarié perçoit de son employeur une indemnité de formation d'une valeur de 50% de son salaire horaire de référence.

2nd Cas : la formation est suivie pendant le temps de travail

Cela signifie qu'il y a eu un accord spécifique le précisant :

- Les frais de formation sont à la charge de l'employeur, mais peuvent être imputés sur le plan de formation "classique" de l'entreprise et être donc pris en charge par votre OPCA ;
- Le salarié est rémunéré normalement.

3^{ème} Cas : la formation est prise en charge par l'employeur

Vous n'avez pas droit au DIF ou votre budget formation est épuisé, dans ce cas, le montant de la formation est à la charge de l'employeur

Découvrez nos autres services :

Traitement
numérique des adresses

Gestion de
Point de Vente

Prestations de Services
Informatiques

Bases de données

ORACLE MySQL

Borland®
Interbase®



Firebird SQL Server

Pour plus d'informations :

02 62 21 46 98

06 92 86 20 02

06 93 01 56 15

<http://www.spn.re>
contact@spn.re

Langage de programmation

python



Java

php

Borland®
Delphi™